

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2023-00004

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 7 mars 2023, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser une superficie d'enseigne de 10,40 m².

La réglementation en vigueur

Le Règlement de zonage numéro 2016-532, à l'article 10.2.7, stipule « que la superficie maximale d'une enseigne est de 3 m² ».

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 3 987 443 du cadastre du Québec, sis au 2977-2985 route 112, dans la zone M-6.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 7 mars 2023, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 16 février 2023

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim,

(signé)

Pierre Archambault